

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nomination de Jean-Jacques Olivé au CNTGI

Paris, le 25 avril 2019

L'ANACOFI IMMO a le plaisir de vous annoncer la nomination par le gouvernement de Jean-Jacques Olivé comme membre au sein du CNTGI (Conseil national de la Transaction et Gestion Immobilière), et ce par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre de l'économie et des finances et du ministre auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement, en date du 23 avril 2019.

Jean-Jacques Olivé, Président de l'Anacofi Immo : « *L'activité immobilière d'un Conseiller en Gestion de Patrimoine s'inscrit dans une approche globale patrimoniale. Il est important que cette profession puisse faire entendre ses particularités au sein du CNTGI.* »

Le CNTGI est consulté pour avis sur l'ensemble des projets de textes législatifs ou réglementaires relatifs aux conditions d'accès et d'exercice des activités soumises à la loi. Il est aussi consulté sur l'ensemble des projets de textes législatifs et réglementaires relatifs à la copropriété. Il participe à l'élaboration et la mise à jour des règles constituant le Code de déontologie.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : Marie LALANDE (m.lalande@anacofi.asso.fr)
Tel : 01 40 02 03 74) ou Cécile OLIO (c.olio@anacofi.asso.fr) Tel : 01 53 25 50 87).

L'ANACOFI IMMO en quelques mots :

L'ANACOFI IMMO est un syndicat qui représente les professionnels de l'immobilier à titre principal et accessoire inscrit à l'Orias et membres de notre Confédération ANACOFI. Il représente à ce jour un volume annuel de transaction immobilière d'environ 10 milliards et plus de 21% des ventes de l'immobilier locatif neuf.

L'ANACOFI en quelques mots :

L'ANACOFI est la première instance française de représentation des Conseils en Gestion de Patrimoine, Conseils en Finance d'Entreprise, Courtiers/conseil en banque, finance, assurance-vie et immobilier patrimonial et d'entreprise.

Ses élus occupent la majorité des postes d'administrateurs tenus par des français dans des instances internationales représentant les métiers de ses membres et nombre de sièges dans des Commissions, Comités ou Conseils nationaux.

L'ANACOFI contrôle la principale association de Conseils en Investissements Financiers (48% des effectifs nationaux), la première association d'Intermédiaires en Opérations de Banques par le nombre d'entreprises, une des plus importantes associations d'agents immobiliers (patrimoniaux et entreprise) et le principal syndicat de courtiers en assurance-vie/patrimoine par le nombre d'entreprises.

Avec sa confédération, elle représente environ 5000 entreprises, pèse environ 50 000 emplois et est l'une des 10 principales associations IFA au Monde.

Le chiffre d'affaires généré par nos membres dépasse 3 Md€ et génère autour de 7 Md€ de PIB.

Elle est inscrite au registre des intérêts de l'Assemblée Nationale, du Sénat et de transparence de l'Union Européenne